

19 septembre 2019 | 14h00-17h30

Sous la direction scientifique de
Nicolas Eréséo et Jérôme Lasserre Capdeville

Journée du droit du crédit aux consommateurs

MISHA - Salle de conférence
5 allée du général Rouvillois
67000 Strasbourg

Contact :
fru6703-contact@unistra.fr

Inscription en ligne :
<http://europa.unistra.fr>

organisé par le

Laboratoire

Droit, religion, entreprise et société | DRES

de l'Université de Strasbourg

et du 

I. Actualité du droit du crédit à la consommation et du crédit immobilier

14h00 Un an de droit du crédit à la consommation

Par **Nicolas Eréséo**, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

14h45 Un an de droit du crédit immobilier

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

15h30-16h00 Pause

II. Étude : Responsabilité du banquier prêteur et financement de l'accèsion à la propriété immobilière

16h00 Responsabilité du banquier prêteur et CCMi

Par **Kévin Magnier-Merran**, maître de conférences à l'université de Lorraine. Avocat au Barreau de Strasbourg

16h15 Responsabilité du banquier prêteur et VEFA

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

16h30 Responsabilité du banquier prêteur et prêts « aidés » (PTZ/PAS)

Par **Valérie Kieffer**, Consultante - Formatrice juridique en Banque et Assurance

16h45 Responsabilité du banquier prêteur et prêt viager hypothécaire

Par **Thibault de Ravel d'Esclapon**, maître de conférences à l'Université de Strasbourg

17h00 Responsabilité du banquier prêteur et « loi Pinel »

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**, maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

17h15 Questions/réponses

17h30 Fin des travaux

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif normal : **50€**

Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats